



Compte rendu du Conseil d'école Ecole maternelle Brillenciel

jeudi 6 novembre 2008

Etaient présents :

- . pour la municipalité : Mr Bouju, Maire , Mme Goyard-Barrois, adjointe Vie scolaire, Mr Favre conseiller municipal
- . pour les parents : Mmes Bon, Daroux, Debove, Demougeot, Tramoni-Fayolle et Mr Dumoulin
- . pour les enseignantes : Mmes Burgada, Mege, Nicolas, Pointon-Schoenauer, Sanvoisin, Tisserand et Melle Bonnefoy
- . pour les ATSEM : Mmes Carrouget et Drevet

1. Résultats des élections

Le taux de participation aux élections des parents d'élèves a été important : **53,71%**. La directrice félicite les parents élus et leur souhaite la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire.

2. Rentrée 2008

A ce jour, **126 élèves** sont scolarisés dans 5 classes. Melle Ranaldi est partie en congé formation jusqu'en juillet 2009. L'école se compose donc de :

28 Tout-Petits et Petits avec Mmes Pointon-Schoenauer et Tisserand

26 Petits et Moyens avec Mmes Burgada et Sanvoisin

25 Moyens avec Melle Bonnefoy

23 Moyens et Grands avec Mme Mege

24 Grands avec Mme Nicolas

Mme Luquet, Psychologue scolaire et Mme Degret, maître E constituent le RASED : dispositif permettant de venir en aide aux élèves rencontrant des difficultés scolaires. Or, l'avenir de cette structure est remise en question sur le plan national. L'équipe enseignante souligne à nouveau l'importance de ces personnes et rappelle le manque d'un Maître G spécialisé en psycho-motricité plus adapté aux besoins de la maternelle.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2009 sont de **137 élèves**, en tenant compte du nombre important de naissances en 2006 sur la commune.

3. Règlement intérieur Les parents ont soulevé le décalage d'horaires insuffisant entre la maternelle et l'élémentaire pour les familles qui ont des enfants scolarisés dans les deux structures. Après consultation auprès de l'IEN, la directrice informe les parents que le temps d'accueil est normalement de 10mn avant l'heure, ce qui signifie que les portes devraient être fermées à **8h30** et à 13h45. D'autre part, le temps de présence devant les élèves ayant diminué (24h au lieu de 26h), Mme l'Inspectrice met en avant la pertinence à ce que les enseignants soient au travail avec leurs élèves dès 8h30. La directrice propose donc une modification des horaires. Etant donné un contexte particulier à Fontaines sur Saône (distance entre les 2 écoles, difficultés de stationnement et de trajet liées aux travaux), les parents d'élèves et la municipalité vont s'adresser à Mme l'Inspectrice pour pouvoir déroger à cette contrainte. La directrice demande à ce que ce dossier trouve une réponse d'ici les vacances de Noël. Le vote du règlement intérieur est donc repoussé.

*La directrice rappelle que les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la porte et remis à un adulte de l'école.

En aucun cas, un enfant ne doit être laissé depuis l'angle de la rue et de la cour de l'école, même sous le contrôle du regard.

4. Aide personnalisée

Du fait de la réduction du temps de présence devant les élèves, les enseignantes ont un nombre d'heures à effectuer dont 60h pour de l'aide personnalisée auprès des enfants ayant des difficultés.

Après validation, les enseignantes ont mis au point, pour une 1ère période allant du 6 novembre au 19 décembre, le dispositif suivant :

4 ateliers différents (maîtrise du corps, langue orale, travail sur l'écoute et le respect des règles) sont proposés sur 30mn le lundi soir de 16h50 à 17h20 et les mardi, jeudi et vendredi de 7h50 à 8h20. Les parents des enfants concernés ont été reçus par les enseignantes et ont signé un contrat. Une restitution sera faite individuellement à la fin de la période. Sur 24 propositions, il y a eu seulement 2 refus (aucun pour une raison d'horaires).

Pour la 2ème période, les enseignantes feront un bilan et à partir de ce constat, poursuivront ou créeront d'autres ateliers en réponse aux besoins particuliers des élèves.

Les enseignantes demandent aux parents concernés de bien amener leur enfant à l'heure (**ouverture du portail à 7h45 et fermeture à 7h50**)

5. Projet annuel 2008/2009

Après deux mois de réflexion et de recherches diverses, le projet Danse, initialement prévu, est reporté. En janvier et février, les enseignantes vont, sur la base du volontariat, suivre une formation professionnelle sur le sujet et pourront ensuite élaborer, avec la collaboration de conseillers pédagogiques, un projet incluant un travail avec des danseurs professionnels pour l'année scolaire prochaine. Un travail sur l'éducation à l'image sera mené en parallèle (visionnage et tournage de vidéos, création d'un DVD sur une année de danse à l'école).

*De ce fait, pour l'année scolaire en cours, l'équipe va mettre au point un travail sur **la lecture et la biodiversité** :

- . mise en place et animation de la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire)
- . balades contées avec la FRAPNA (Association pour la Protection de la Nature)
- . création d'un livre
- . ateliers artistiques en lien avec la biodiversité
- . expositions pour les parents

***Ecole et Cinéma** : les classes de Mmes Mege et Nicolas vont aller au cinéma 3 fois dans l'année et travailler sur l'image. La 1ère séance aura lieu le **25/11** au cinéma Rex de Neuville.

***Le journal de l'école** : le N°8 va paraître en décembre. La directrice rappelle que les parents et la municipalité peuvent proposer des articles.

***La chorale** : malgré l'absence de Melle Ranaldi, qui menait cette activité avec brio, les enseignantes vont faire une tentative en novembre puis en décembre avec la collaboration d'une conseillère pédagogique spécialisée. Un bilan permettra alors de décider de la pertinence de cette activité.

***La BCD** : la directrice remercie les 5 mamans ainsi que Mme Drevet, ATSEM, qui se sont investies dans l'enregistrement des livres dans le logiciel informatique. Il reste encore quelques livres... avis aux bonnes volontés !

***Les TICE** (techniques informatiques et de communication à l'école) : le parc d'ordinateurs est devenu "obsolète" (matériel de récupération auprès des familles et achats de la municipalité trop anciens). Le travail dans ce domaine devient de plus en plus fastidieux pour des raisons techniques (pannes, pas de port USB, pas de lecteurs CD sur tous les ordi...). Une réunion le 14/11 est prévue avec la mairie et les directeurs des écoles pour définir les objectifs et les besoins. Mme Goyard-Barrois prendra aussi avis auprès de l'animateur académique TICE.

La directrice remercie la municipalité pour l'achat de l'ordinateur portable.

***E3D** (école en démarche de développement durable): La charte écologique mise au point l'année dernière sera présentée aux nouveaux parents courant décembre ainsi qu'auprès des nouveaux élèves. La fresque dans l'entrée de l'école est sur le thème de la biodiversité. L'école met donc en place cette année des cahiers-reliure pour économiser du papier (plus de collage de fiches sur des feuilles vierges de cahiers, utilisation du recto/verso) ainsi que le système des bouteilles d'eau pour remplacer le "libre-service" aux robinets avec les verres en plastique). Ce dernier principe donne entière satisfaction : les enfants sont plus autonomes et le gaspillage moindre. En cas de maladie, les parents peuvent apporter une nouvelle bouteille si le risque de surinfection leur semble important.

Les goûters quotidiens sont essentiellement des fruits de saison.

Le tri des déchets est en place dans chaque classe et va se poursuivre dans toutes les salles de l'école (présence de poubelles vertes et grises).

6 Accueil enfants handicapés

Un enfant porteur de handicap est scolarisé et bénéficie depuis ce jeudi 6/11 de la présence d'une EVS, Mme Evelyne Garcia. Grâce à cette personne, le temps d'accueil de cet enfant a pu être augmenté.

7. Remplacement ATSEM

Mme Carrouget prend sa retraite au 31/12. La question était posée depuis le dernier conseil d'école de savoir si elle serait remplacée. Mr le Maire informe de la décision municipale de ne pas reconduire ce poste pour les raisons suivantes : baisse des effectifs, peut-être risque d'une fermeture de classe l'année prochaine car un nombre important de départs au CP, nature du poste impliquant une lourde charge à long terme.

La municipalité recevra prochainement les ATSEM pour parler de ce sujet et une étude sera faite par la Directrice Générale des Services de la commune pour la nouvelle répartition des heures de travail dès janvier 2009.

La directrice et l'ensemble de l'équipe éducative ne sont pas satisfaits de cette décision qui signifie à leurs yeux une régression (situation déjà vécue auparavant) et qui nécessite une organisation plus difficile et moins performante **pendant le temps de présence des élèves...** (accueil, passage aux toilettes, aide matérielle et aide aux ateliers avec une seule ATSEM du côté des Grands...).

8. Comité de suivi E3D

La dernière réunion du comité de suivi avait travaillé sur les énergies. Cette année, le sujet des transports et la mise en place d'un Pédibus seront à l'étude. Les parents d'élèves vont faire un article à ce sujet dans le journal de l'école pour une première information d'ordre générale puis une enquête sera menée auprès des familles pour comptabiliser les demandes. Les membres du conseil mettent en avant l'intérêt de cette démarche étant donné le contexte de circulation et de stationnement à Fontaines.

Une réunion aura donc lieu le 19 janvier 2009 pour faire le bilan de cette enquête et en tirer des propositions d'actions (réunion avec des responsables du Grand Lyon).

9.Sécurité / stationnement

*Un exercice d'évacuation incendie a été fait le 16 octobre dernier. Tout s'est bien passé en moins de 3mn. Deux autres exercices de ce type auront lieu dans l'année à des moments différents de la journée.

*Un exercice de Mise en Sécurité aura lieu avant les vacances de Noël lors duquel les enseignantes doivent mettre en place un dispositif particulier de mise en confinement des élèves.

Du fait de chantiers divers, le trajet cantine est très dangereux... Lors du dernier CA des restaurants scolaires, des mesures ont été adoptées : le policier municipal viendra aider le rang à cheminer, une surveillante de plus chaque jour a été embauchée, toutes les surveillantes portent désormais un gilet de sécurité.

*Le stationnement devant l'école est toujours un souci... soit aux heures d'entrée ou de sortie (parents d'élèves) soit pendant la journée (usagers de l'OPAC) !

La directrice demande à nouveau qu'une solution soit prise et réalisée. Mme Goyard-Barrois va reprendre ce dossier.

10.Travaux/Achats

*Le jeu de la cour des Grands qui devait être changé ne le sera plus, faute de budget.

L'équipe enseignante est déçue et demande quel crédit peut être envisagé pour l'achat de vélos et trottinettes ? La directrice demande que l'ancien jeu soit enlevé car "accidentogène". Mme Goyard-Barrois explique que c'est à l'entreprise qui a installé le jeu de le démonter.

*La porte extérieure de la classe de Mme Pointon-Schoenauer est abîmée et est difficile à ouvrir ou fermer. Les responsables municipaux des travaux sont venus voir.

*Les stores intérieurs des classes sont de plus en plus défectueux.

*L'achat d'une 2ème relieuse et d'une plastifieuse a été réalisé, ce qui facilitera le travail de réalisations des cahiers des deux côtés de l'école.

*Mme Goyard-Barrois va étudier les possibilités de la commune pour l'achat de fauteuils et petites banquettes pour la BCD.

11. Questions diverses

*Le spectacle de Noël financé par la mairie aura lieu le 9 décembre le matin. Il s'agit d'une histoire sur la protection de l'environnement et le respect de la biodiversité "Néroline protège la Nature" par la Compagnie Pois de Senteur.

*Les parents s'interrogent sur le nombre d'enfants qui n'ont pas pu aller à la garderie péri-scolaire faute de places. Les ATSEM répondent qu'il y a eu très peu de refus. Les soirs sont chargés sauf le vendredi et les places non décommandées la veille seront quand même payantes, afin de responsabiliser chacun sur la nécessité de pouvoir libérer des places pour d'autres.

Séance levée à 20h30

La Directrice

Les Parents

La Mairie